

L'ajournement

glements obtenus par des bandes actuelles vivant dans des localités organisées.

Dans le cas de la bande du lac Sturgeon, les nouveaux venus dans la bande qui sont couverts par le règlement intervenu plus tôt cette année obtiennent une indemnisation moyenne de près de 180 000 \$ chacun et environ 477 acres de terre par personne avec les droits sur le sous-sol. En appliquant ce règlement aux quelque 500 Lubicons, les calculs donneraient une indemnisation de près de 90 millions de dollars et des terres de 373 milles carrés. En fait, les Lubicons demandent moins du quart de cette superficie de terrain, soit environ 80 milles carrés, et un peu moins du double de cette somme, environ 170 millions de dollars. On pourrait difficilement les qualifier de cupides, de contrariants ou de rêveurs.

Ou encore, prenez l'exemple de la bande de Whitefish Lake qui a aussi obtenu un règlement cette année. Les 117 acres de terrain accordés à chacun de ses nouveaux adhérents, assortis de l'indemnité de plus de 400 000 \$ par personne, reviendraient à 91,4 milles carrés pour les 500 membres et quelques de la bande du lac Lubicon et à une indemnité de plus de 200 millions de dollars, règlement supérieur dans les deux cas à ce qu'ils réclamaient.

Une répartition proportionnelle semblable au règlement global négocié plus tôt cette année avec les Inuit de l'Arctique du centre et de l'ouest donnerait à la bande du lac Lubicon une maigre indemnité de 17 millions de dollars, mais un immense emplacement de 409 milles carrés. Et une répartition proportionnelle semblable au règlement global conclu l'an dernier avec les Indiens du Yukon donnerait à la bande du lac Lubicon une indemnité de 18,7 millions de dollars et un emplacement phénoménal de 1 250 milles carrés.

• (1915)

Il est donc évident que les propositions des membres de la bande du lac Lubicon sont raisonnables et éminemment appropriées à la négociation d'un règlement équitable. Mais la Chambre n'a pas à me croire sur parole.

Le premier ministre de l'Alberta, Don Getty, qui n'a pas la réputation de prêter une oreille attentive aux désirs des moins bien nantis de notre société, a dit lui-même que l'offre du gouvernement ne parviendrait pas à assurer une stabilité économique à l'avenir. Même lui reconnaît que «si vous n'incorporez pas dans vos plans la capacité d'avoir des entreprises, des exploitations agricoles, ce genre de chose. . . qui permettront d'assurer le développement économique de demain, vous vous retrouverez tout simplement avec une zone de dépendance.»

Voilà, en fait, l'essentiel du grand problème posé par l'offre faite par le gouvernement en janvier dernier. Il est pertinent de créer une économie de dépendance perpétuelle, une économie de bien-être social, d'emplois modestes, de programmes de formation conçus essentiellement pour permettre aux gens d'avoir droit aux prestations d'assurance-chômage, une économie de privation et de désespoir, mais il n'est pas pertinent de permettre aux Indiens du lac Lubicon de créer une économie qui les rendent autonomes et où leurs propres activités productives suffiraient à garantir leur subsistance et à leur permettre de conserver et de valoriser leur société unique.

Faut-il s'étonner alors que les Indiens du lac Lubicon soient prêts à se battre pour conclure une entente raisonnable? Faut-il s'étonner qu'ils soient disposés à mettre un terme à la production de combustible fossile sur leurs terres? Faut-il s'étonner qu'ils soient prêts à bloquer les routes? Faut-il s'étonner qu'ils aillent jusqu'à solliciter l'appui de sympathisants à l'étranger?

Le gouvernement fédéral se bat pour quelques millions de dollars. Les Indiens du lac Lubicon se battent pour leur propre vie et pour la vie de leurs enfants et petits-enfants. Tout ce dont ils ont besoin pour garantir leur survie, c'est d'un peu de générosité et de bonne volonté, un peu d'équité et de justice de la part du gouvernement. Jusqu'à maintenant, à la grande honte de tous les Canadiens, il semble que ce soit trop demander au gouvernement.

Par conséquent, je demande encore une fois au secrétaire parlementaire si le gouvernement ordonnera à ses représentants d'annoncer clairement que le gouvernement est disposé à reprendre les négociations avec les Indiens du lac Lubicon sur tous les aspects de leurs revendications, notamment un certain dédommagement, ou s'il se montrera aussi impitoyable que le pharaon de la bible, un être véritablement plongé dans l'ignorance et auquel le gouvernement ressemble de plus en plus.

M. Bill Kempling (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame la présidente, c'était un vrai numéro auquel nous avons assisté.

Le député d'Edmonton-Est a dit que la bande du lac Lubicon a imposé, par la menace, l'arrêt de toute production de pétrole. Je reprends ses termes «sur les terres qui leur appartiennent traditionnellement». Le fait est que 18 puits ont été fermés. Ils ne se trouvent pas sur les 95 miles carrés que la bande a choisi pour réserve. Quant aux terres qui leur appartiennent traditionnellement, elles sont aussi la propriété des autres collectivités autochtones. En fait, on me dit que la plupart des puits se trouvent à proximité des concessions de piégeage attribuées aux membres de la bande Cri de Woodland. Il y a peut-être 100 familles qui habiteront dans la réserve des